

Réunion du Conseil Municipal En date du 30 juin 2022

Le 30 juin 2022 à 20 heures 30 s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Brasc, dans l'ancienne salle de classe.

Conseillers présents : Jean-Charles ALIBERT, Jacques ANDREU, Magali BRIDE, Aurélien COSTES, René ESPITALIER, Marie-Noëlle LE ROUX, Jean-Philippe SIRGUE.

Conseillers excusés : Fabienne COLAS pouvoir à Jean-Charles ALIBERT, Marie-Christine CONTE pouvoir Jacques ANDREU, Jean-Marie BODT, Laurent MOREAU.

La séance a été ouverte par Jean-Charles ALIBERT par l'appel nominatif des conseillers.

Le Conseil Municipal a désigné une secrétaire de séance, Mme LE ROUX Marie-Noëlle.

1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 2 juin 2022

- Approuvé à l'unanimité

2 – Délibération relative aux règles de modalités de publicité des actes pris par la commune de Brasc (commune de moins de 3 500 habitants)

Cette délibération a pour but de définir le mode d'affichage des actes de la commune.

Les communes de moins de 3 500 habitants, peuvent choisir, grâce à cette délibération, adoptée le soir du 30 juin (le 1^{er} juillet étant la date butoir) de conserver le droit d'affichage à la porte de la Mairie.

- Approuvé à l'unanimité

3 – Validation de devis

Voirie : Les devis présentés concernent :

- ✓ Abords du futur atelier municipal : part communale ≈ 5 000 €
- ✓ 2 devis ont aussi été présentés pour des participations dans le cadre de « L'amélioration du cadre de vie » : il faut que les intéressés donnent leur accord à l'entreprise avant de valider la participation de la commune sur ces dossiers.
- Approuvé à l'unanimité

4 – Questions diverses

- Enquête publique pour *Sénils et La Capelle* :

Monsieur Roger CARCENAC, Commissaire Enquêteur, tiendra une permanence le vendredi 26 août matin à partir de 10h 30 et une autre le samedi 10 septembre matin à partir de 10h30.

Monsieur Aurélien COSTES sort de la salle car concerné par ce point.

- Vente de bien de section à *La Capelle* :

La date de consultation (vote) retenue sera le samedi 6 août matin de 9 heures à 12 heures.

Le bureau de vote sera composé de M. ALIBERT, Maire, et de deux Adjointes, à savoir Mme LE ROUX et M. ANDREU ainsi que de M. ALIBERT Yvon, habitant du hameau, en qualité de secrétaire.

Monsieur Aurélien COSTES rejoint les débats.

- Demande de subvention par le Club Amitié et Loisirs Brascais : Monsieur Andreu dit que ces demandes doivent être accompagnées d'un bilan financier pour évaluer le montant à attribuer. À réétudier en septembre.
Il sera envoyé un courrier à la Présidente dans ce sens.
- Une réunion de soutien à La Poste de Coupiac aura lieu le 9 septembre à 11h pour les élus du secteur.
- Après réflexion, il a été trouvé un cadeau pour fêter les 100 ans de Monsieur BEC Louis... mais CHUT... c'est une surprise.

La séance est levée à 22 h 30.